

## NOVEMBRE, MOIS DE LA SENSIBILISATION AU RADON

### Du radon dans votre maison?

**Rouyn-Noranda, 09 novembre 2023** - Durant la période hivernale, le temps passé à l'intérieur est plus important et l'aération de la maison diminue. La Direction de santé publique (DSPu) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite rappeler à la population que cette situation accentue le risque d'exposition à un gaz : le radon. Ce dernier est d'origine naturelle, mais est cancérigène. Sa détection et la mise en place de mesures correctives, lorsque nécessaire, sont des actions qui permettent de limiter les effets néfastes sur la santé.

Le radon est un gaz radioactif qui provient de l'uranium naturellement présent dans la croûte terrestre. Par conséquent, le radon peut se retrouver dans presque toutes les maisons au Canada. Les concentrations varient en fonction de la nature de la roche. En Abitibi-Témiscamingue, 1 test sur 25 réalisé dans des habitations a permis de mettre en évidence une concentration de radon supérieure à la norme canadienne d'après [l'Association pulmonaire du Québec](#).

Le radon est invisible, inodore, et n'a pas de goût. Ce gaz ne représente pas de danger pour la santé à l'extérieur, car il est rapidement dilué dans l'air ambiant. Cependant, il peut s'accumuler dans des endroits clos, par exemple les sous-sols ou certaines pièces des bâtiments et atteindre des concentrations qui peuvent entraîner un risque pour la santé. Le radon peut infiltrer une maison par des fissures, les joints de construction, les ouvertures autour des branchements, des poteaux, les puisards et les cavités à l'intérieur des murs.

### Les effets possibles sur la santé d'une exposition au radon

Le radon pénètre dans les poumons lorsqu'on respire. Il est reconnu comme cancérigène chez l'humain et d'après Santé Canada, le radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Une exposition à de fortes concentrations de radon, sur plusieurs années et de manière répétée, est un facteur qui peut être à l'origine de l'apparition du cancer du poumon. Il est important de noter que le fait de fumer augmente significativement les effets néfastes du radon sur la santé. Toutefois, une exposition au radon ne cause pas d'allergies, de troubles respiratoires comme la bronchite, l'emphysème ou l'asthme ni des malformations congénitales.

Pour connaître la concentration de radon dans votre habitation, il est nécessaire de la mesurer pour une période minimale de trois mois durant l'hiver. Il est possible de se procurer une trousse de mesure auprès de [l'Association pulmonaire du Québec](#) ainsi que sur le site de [CAA Québec Habitation](#) ou de faire appel à un professionnel. Si vous choisissez de mesurer vous-même les concentrations de radon, des informations complémentaires sont disponibles dans le [Guide sur les mesures du radon dans les maisons - Canada.ca](#)

La norme canadienne de concentration de radon dans une habitation ne doit pas dépasser 200 becquerels (Bq) par mètre cube. Ce gaz n'a pas de niveau d'exposition pour lequel le risque est considéré comme nul. En prenant en compte l'état actuel des connaissances, Santé Canada ne recommande pas de prendre des mesures correctives en dessous de cette concentration. Les délais pour mettre en place ces actions dépendent de la concentration de radon mesurée dans le sous-sol. Santé Canada recommande de mettre en place des mesures correctives dans les deux ans suivants lorsque la concentration de radon est comprise entre 200 et 600Bq/m<sup>3</sup>. Le délai est d'un an lorsque les concentrations de radon sont supérieures à 600 Bq/m<sup>3</sup>.

### **Limiter la concentration de radon dans une habitation**

Les principales méthodes pour diminuer la concentration de ce gaz dans les habitations consistent :

- à colmater les fissures dans les structures du sous-sol et des fondations;
- à sceller les ouvertures en contact avec le sol;
- à s'assurer que les puits soient couverts et ventilés vers l'extérieur;
- à avoir une ventilation adéquate particulièrement au sous-sol.

Un répertoire des professionnels sur la réduction de l'exposition est disponible dans le cadre du [Programme national de compétence sur le radon au Canada](#) de Santé Canada.

### **Informations complémentaires :**

[Le radon - CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue \(gouv.qc.ca\)](#)

[Radon domiciliaire | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

[Le radon : Au sujet - Canada.ca](#)

[Accueil - Take Action on Radon](#)

### **Source :**

Sarah Charbonneau

Adjointe à la PDG – Affaires publiques et relations avec les médias

[08\\_cierrat\\_communications@ssss.gouv.qc.ca](mailto:08_cierrat_communications@ssss.gouv.qc.ca)